

AUTRE PROLOGUE ¹

PLAINTE DE LA BERGÈRE

Votre plus haut savoir n'est que pure chimère, 130
Vains et peu sages médecins ;

Hélas ! hélas ! je n'ose découvrir
Mon amoureux martyr
Au Berger pour qui je soupire,
Et qui seul peut me secourir. 135
Ne prétendez pas le finir,

Ignorants médecins, vous ne sauriez le faire :
Votre plus haut savoir n'est que pure chimère.

Ces remèdes peu sûrs, dont le simple vulgaire 140
Croit que vous connaissez l'admirable vertu,
Pour les maux que je sens n'ont rien de salutaire,
Et tout votre caquet ne peut être reçu
Que d'un MALADE IMAGINAIRE.

Votre plus haut savoir n'est que pure chimère, 145
Vains et peu sages médecins ;
Vous ne pouvez guérir, par vos grands mots latins,
La douleur qui me désespère :
Votre plus haut savoir n'est que pure chimère.

Le théâtre change et représente une chambre.

1. Prologue de la reprise de 1674. Il n'est peut-être pas de Molière. Il est précédé, dans le livret des intermèdes, des indications suivantes. « Le théâtre représente une forêt. L'ouverture du théâtre se fait par un bruit agréable d'instruments. Ensuite, une Bergère vient se plaindre tendrement de ce qu'elle ne trouve aucun remède pour soulager les peines qu'elle endure. Plusieurs Faunes et Ægipans, assemblés pour des fêtes et des jeux qui leur sont particuliers, rencontrent la Bergère. Ils écoutent ses plaintes, et forment un spectacle très divertissant ». Ce second Prologue s'efforce, comme on voit, aussi artificiellement mais plus rigoureusement que le premier, de présenter le *Malade imaginaire* comme une réjouissance improvisée par les acteurs du premier divertissement. Le sens est clair : le vrai mal est le mal d'amour (thème de la poésie amoureuse) ; Faunes et Ægipans s'efforcent de distraire la Bergère en mettant en scène la boutade qui lui a échappé contre les médecins.

ACTE PREMIER

SCÈNE PREMIÈRE. — ARGAN.

ARGAN, seul dans sa chambre, assis, une table devant lui, compte des parties ¹ d'apothicaire avec des jetons ; il fait, parlant à lui-même, les dialogues suivants. — Trois et deux font cinq, et cinq font dix, et dix font vingt. Trois et deux font cinq ^a. « Plus, du vingt-quatrième ², un petit clystère insinuatif ³, préparatif et rémollient, pour amollir, humecter et rafraîchir ⁴ les entrailles de Monsieur. » Ce qui me plaît de Monsieur Fleurant, mon apothicaire, c'est que ses parties sont toujours fort civiles. « Les entrailles de Monsieur, trente sols. » Oui, mais, Monsieur Fleurant, ce n'est pas tout que d'être civil, il faut être aussi raisonnable et ne pas écorcher les ¹⁰ malades. Trente sols un lavement ⁵ ! Je suis votre serviteur, je vous l'ai déjà dit. Vous ne me les avez mis dans les autres parties qu'à vingt sols, et vingt sols en langage d'apothicaire, c'est-à-dire dix sols ; les voilà, dix sols ^b. « Plus, dudit jour, un bon clystère détersif ⁶, composé avec catholicon double ⁷, rhubarbe, miel rosat ⁸ et autres, ¹⁵ suivant l'ordonnance, pour balayer, laver et nettoyer le bas-ventre de Monsieur, trente sols. » Avec votre permission, dix sols ^c. « Plus, dudit jour le soir, un julep ⁹ hépatique, soporatif et somnifère,

a, b, c... : pour ces appels de note, voir *les Comptes d'Argan*, p. 27.

1. Terme de finance : articles d'un mémoire. — 2. Jour du mois. Argan examine le mémoire mensuel de son apothicaire. Il en est aux derniers jours quand la scène commence. — 3. Qui fera pénétrer le clystère suivant. — 4. Parce que les entrailles sont « échauffées. » — 5. Mot « bas », à l'époque. Clystère (gr. *kluzein* = laver) est le mot technique. On disait aussi : remède. — 6. Après le clystère préparatoire, le clystère qui nettoie. — 7. Électuaire qui « purge les quatre humeurs à la fois » (grec *kath'holon* : complètement). Il est dit *double* au sens de : renforcé (lat. *duplicatum* ; le nom de la préparation est *diacatholicon*). L'électuaire (grec *leichein* : lécher, sucer) est une pâte obtenue par la réduction de substances multiples dans un sirop de sucre ou de miel. — 8. Dilué dans une infusion de roses rouges (astringent). — 9. Potion sucrée pour le foie (arabe *djulab* = eau de rose). Prononcer *julé*.

composé pour faire dormir Monsieur, trente-cinq sols. » Je ne me plains pas de celui-là, car il me fit bien dormir. Dix, quinze, seize et dix-sept sols six deniers^d. « Plus, du vingt-cinquième, une bonne médecine purgative et corroborative¹, composée de casse² récente avec séné³ levantin et autres, suivant l'ordonnance de Monsieur Purgon, pour expulser et évacuer la bile de Monsieur, quatre livres. » Ah! Monsieur Fleurant, c'est se moquer; il faut vivre⁴ avec les malades. Monsieur Purgon ne vous a pas ordonné de mettre quatre francs. Mettez, mettez trois livres⁵, s'il vous plaît. Vingt et trente sols^e. « Plus, dudit jour, une potion anodine⁶ et astringente pour faire reposer Monsieur, trente sols. » Bon, dix et quinze sols^f. « Plus, du vingt-sixième, un clystère carminatif⁷ pour chasser les vents de Monsieur, trente sols. » Dix sols^g, Monsieur Fleurant. « Plus le clystère de Monsieur réitéré le soir, comme dessus, trente sols. » Monsieur Fleurant, dix sols^g. « Plus, du vingt-septième, une bonne médecine composée pour hâter d'aller⁸ et chasser dehors les mauvaises humeurs de Monsieur, trois livres. » Bon, vingt et trente sols^h; je suis bien aise que vous soyez raisonnable. « Plus, du vingt-huitième, une prise⁹ de petit-lait clarifié et dulcoré¹⁰, pour adoucir, lénifier, tempérer et rafraîchir le sang de Monsieur, vingt sols. » Bon, dix solsⁱ. « Plus, une potion cordiale et préservative, composée avec douze grains de bézoard¹¹, sirops de limon¹² et grenade et autres, suivant l'ordonnance, cinq livres. » Ah! Monsieur Fleurant, tout doux, s'il vous plaît; si vous en usez comme cela, on ne voudra plus être malade; contentez-vous de quatre francs. Vingt et quarante sols^j. Trois et deux font cinq, et cinq font dix, et dix font vingt^k. Soixante et trois livres, quatre sols, six deniers^l. Si bien donc que, de ce mois, j'ai pris une, deux, trois, quatre, cinq, six, sept et huit médecines; et un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze et douze lavements; et l'autre mois, il y avait douze médecines et vingt lavements. Je ne m'étonne pas si je ne me porte pas si bien ce mois-ci que l'autre. Je le dirai à Monsieur Purgon, afin qu'il mette ordre à cela. Allons, qu'on m'ôte tout ceci¹³. Il n'y a personne. J'ai beau dire, on me laisse toujours seul; il n'y a pas moyen de l'arrêter ici. (Il sonne une sonnette pour faire venir ses gens.) Ils n'entendent point, et ma sonnette ne fait pas assez de bruit. Drelin, drelin, drelin. Point d'affaire. Drelin, drelin, drelin. Ils sont sourds.

1. Médicament (mais le médicament-type était le purgatif, d'où la spécialisation du mot au XVII^e siècle) ... tonique. — 2. Laxatif doux. — 3. Rééducatif de l'intestin. — 4. Savoir vivre = être raisonnable. — 5. On disait indifféremment *livre* et *franc*. La livre (tournois) valait 20 sous, et le sou, 12 deniers. — 6. Calmante (grec *odyné* = douleur). — 7. Du latin *carminare*: carder, nettoyer; mais il y a peut-être jeu de mots (*carmen* = chant). — 8. A la selle. — 9. Dose à prendre en une fois. — 10. Édulcoré: rendu agréable au goût par l'addition de sucre ou de miel. — 11. Du persan *bad-zahar* = pierre à venin. Concrétions provenant de l'estomac et des voies urinaires de certains quadrupèdes, et considérées comme des contre-poisons (d'où: préservative). Le *grain*, ancienne unité de poids, représentait 0,0532 g. — 12. Citron. — 13. La table et les jetons.

Toinette! Drelin, drelin, drelin. Tout comme si je ne sonnais point. Chienne! coquine! Drelin, drelin, drelin. J'enrage. (Il ne sonne plus, mais il crie.) Drelin, drelin, drelin. Carogne¹, à tous les diables! Est-il possible qu'on laisse comme cela un pauvre⁶⁰ malade tout seul! Drelin, drelin, drelin. Voilà qui est pitoyable! Drelin, drelin, drelin. Ah! mon Dieu! ils me laisseront ici mourir. Drelin, drelin, drelin.

1. Chienne, coquine, carogne: injures particulièrement grossières, qui mettent en cause les mœurs de Toinette! Cette subite grossièreté, poursuivie dans toute la scène suivante, donne la mesure de la nervosité et de l'impatience d'Argan. Comprendre: *carogne* (que j'envoie) à tous les diables.

- Les comptes d'Argan — Il opère, par additions et prélèvements, avec des tas de jetons représentant par convention certaines valeurs:

½ sol 1 sol 5 sols 10 sols 1 livre 5 livres 10 livres 20 livres

a) Il prélève 5 jetons de 1 livre, et ajoute 1 jeton de 5 l.; puis il prélève 2 jetons de 5 l., et ajoute 1 jeton de 10 l.; il prélève 2 jetons de 10 l. et ajoute 1 jeton de 20 l. Enfin il retire 5 jetons de 1 l. et ajoute 1 jeton de 5 l. — b) Il ajoute 1 jeton de 10 sols. — c) Même opération. — d) Il ajoute 1 jeton de 10 s.; 1 de 5; 2 de 1; 1 de 1/2. — e) Il réduit de moitié, comme plus haut, et ajoute 3 jetons de 10 s. — f) Il ajoute 1 jeton de 10 s. et 1 de 5. — g) Réduction d'usage pour les clystères; il ajoute 1 jeton de 10 s. — h) Même opération qu'à e. — i) Il ajoute 1 jeton de 10 s. — j) Il corrige, comme en e, le chiffre de l'apothicaire, réduit de moitié le chiffre à payer, et ajoute 2 jetons de 1 l. — k) Réduction des piles de jetons: 1 jeton de 5 l. remplace 5 jetons de 1 l.; 1 jeton de 10 remplace 2 jetons de 5; 1 jeton de 20 remplace 2 jetons de 10. — l) Récapitulation, sur les piles de jetons, du mémoire revu et corrigé par Argan: 3 jetons de 20 l., 3 d'1 l., 4 d'1 s., et 1 d'1/2 s. (= 6 deniers).

- Le métier dramatique — Comme dans *Amphitryon* (1668), monologue d'entrée. Des éléments communs: jubilation du personnage, dialogue avec un absent; mais la difficulté est peut-être plus grande ici: personnage assis, presque immobile, absorbé dans des comptes qui pourraient facilement être fastidieux. Molière exploite les thèmes du « compte d'apothicaire » et du style médical, qu'il parodie à peine (pédantisme, goût de la répétition verbeuse et des tautologies sont des traits communs au médecin et à l'apothicaire; l'obséquiosité est propre au dernier).
- Argan — Un homme qui vit de drogues, et qui a en elles une confiance absolue. Nerveux, exigeant, impatient, il s'irrite quand on ne vient pas à son premier appel: n'est-il pas un malade? N'est-il pas le maître? Il s'attendrit facilement sur lui-même. Il goûte les civilités du mémoire et a de l'indulgence pour les majorations d'usage; mais il sait ses droits: l'apothicaire n'est qu'un subalterne; on corrige ses prix, et on ne paie que la moitié des prix corrigés. Sa maladie? On la soigne en multipliant calmants et adoucissants, fortifiants aussi. Point de saignées; Argan n'est pas un « pléthorique ». Un « nerveux » peut-être, dont la maladie, mal définie, est profitable au médecin et à l'apothicaire, sans leur donner beaucoup d'inquiétudes. Pour la valeur de l'argent, voir p. 36, n. 1.

SCÈNE II. — TOINETTE, ARGAN.

TOINETTE, *en entrant dans la chambre.* — On y va ¹.

ARGAN. — Ah! chienne! ah! carogne!...

TOINETTE, *faisant semblant de s'être cogné la tête.* — Diantre ² soit fait de votre impatience! Vous pressez si fort les personnes que je me suis donné un grand coup de la tête contre la carne ³ d'un volet.

ARGAN, *en colère.* — Ah! traîtresse...

TOINETTE, *pour l'interrompre et l'empêcher de crier, se plaint toujours, en disant.* — Ah!

ARGAN. — Il y a...

TOINETTE. — Ah!

ARGAN. — Il y a une heure...

TOINETTE. — Ah!

ARGAN. — Tu m'as laissé...

TOINETTE. — Ah!

ARGAN. — Tais-toi donc, coquine, que je te querelle.

TOINETTE. — Çamon ⁴, ma foi! j'en suis d'avis, après ce que je me suis fait.

ARGAN. — Tu m'as fait égossiller ⁵, carogne.

TOINETTE. — Et vous m'avez fait, vous, casser la tête; l'un vaut bien l'autre. Quitte à quitte ⁶, si vous voulez.

ARGAN. — Quoi! coquine...

TOINETTE. — Si vous querellez, je pleurerai.

ARGAN. — Me laisser, traîtresse...

TOINETTE, *toujours pour l'interrompre.* — Ah!

ARGAN. — Chienne! tu veux...

TOINETTE. — Ah!

ARGAN. — Quoi! il faudra encore que je n'aie pas le plaisir de la quereller?

TOINETTE. — Querellez tout votre soûl ⁷; je le veux bien.

ARGAN. — Tu m'en empêches, chienne, en m'interrompant à tous coups.

TOINETTE. — Si vous avez le plaisir de quereller, il faut bien que de mon côté j'aie le plaisir de pleurer : chacun le sien, ce n'est pas trop. Ah!

ARGAN. — Allons, il faut en passer par là. Ôte-moi ceci, coquine,

1. Le ton est aussi irrespectueux qu'il le serait aujourd'hui. — 2. Euphémisme pour *diable* : au diable votre impatience! — 3. Angle. Toinette vient donc du dehors. — 4. Vraiment oui. Très vieille expression familière et populaire. — 5. Ellipse assez fréquente du pronom réfléchi après *faire* : voir *le Misanthrope*, v. 562 : « Ou pour eux ou pour moi faire expliquer votre âme. » — 6. (Nous voilà) *quitte à quitte* : nous ne nous devons plus rien. — 7. Tout votre content.

ôte-moi ceci. (*Argan se lève de sa chaise* ¹.) Mon lavement d'aujourd'hui a-t-il bien opéré?

TOINETTE. — Votre lavement?

ARGAN. — Oui. Ai-je bien fait de la bile?

TOINETTE. — Ma foi! je ne me mêle point de ces affaires-là. C'est à

Monsieur Fleurant ² y mettre le nez, puisqu'il en a le profit.

ARGAN. — Qu'on ait soin de me tenir un bouillon ³ prêt pour l'autre que je dois tantôt prendre.

TOINETTE. — Ce Monsieur Fleurant-là et ce Monsieur Purgon s'égayent bien sur ⁴ votre corps, ils ont en vous une bonne vache à lait; et je voudrais bien leur demander quel mal vous avez, pour vous faire ⁵ tant de remèdes.

ARGAN. — Taisez-vous, ignorante; ce n'est pas à vous à contrôler les ordonnances ⁶ de la médecine. Qu'on me fasse venir ma fille Angélique, j'ai à lui dire quelque chose.

TOINETTE. — La voici qui vient d'elle-même; elle a deviné votre pensée.

1. Le fauteuil d'Argan n'est pas une chaise percée, et le « bassin » est hors de la chambre (voir plus bas). *Ceci* désigne donc la table et les jetons — 2. Le XVII^e siècle employait indifféremment *à* et *de* dans ce tour. — 3. M. Purgon prescrivait beaucoup de bouillons (voir la l. 1979). — 4. Aux dépens de. Comparer : vivre *sur* l'ennemi. — 5. Prescrire, administrer. Mais on disait aussi d'un malade qu'il *était dans les remèdes*, et qu'il *faisait des remèdes*. — 6. L'emphase fait penser aux « ordonnances » du souverain ou du Parlement. De même, III, 4 et 5.

- **Les caractères** — ARGAN. Débonnaire, au fond, malgré ses exigences de malade et ses cris injurieux. Il aime à se plaindre plutôt qu'à gronder. Il s'avoue vite vaincu, pour avoir la paix (*il faut en passer par là*, l. 98); sans doute aussi par hygiène; il est préoccupé de la bile qu'il *fait* (l. 102); peut-être sent-il déjà poindre le besoin qui va dans un instant le précipiter *au bassin* : l. 118.

TOINETTE. Robustement familière et même insolente, comme d'autres servantes de Molière (Nicole, Dorine), elle a une position solide dans la maison de ses maîtres.

ANGÉLIQUE. Un nom charmant. Prend-elle très au sérieux la maladie de son père? Elle accepte en souriant que Toinette l'associe à ses irrespectueuses railleries (*Monsieur Fleurant nous donne des affaires* : l. 120).

- **Molière et les médecins.**

Voici ce que dit Grimarest de Molière et des médecins : «... Il avait peu de confiance en leur savoir; et il ne se servait d'eux que fort rarement, n'ayant, à ce qu'on dit, jamais été saigné [...]. M. de Mauvillain et lui étant à Versailles au dîner du roi, Sa Majesté dit à Molière : *Voilà donc votre médecin? que vous fait-il?* — Sire, répondit Molière, nous raisonnons ensemble; il m'ordonne des remèdes; je ne les fais point, et je guéris. On m'a assuré que Molière définissait un médecin, un homme qu'on paie pour conter des fariboles dans la chambre d'un malade, jusqu'à ce que la nature l'ait guéri, ou que les remèdes l'aient tué. Cependant, un médecin [...] de la connaissance de Molière veut lui ôter l'honneur de cette heureuse définition, et il m'a assuré qu'il en était l'auteur. »

NE PAS OUBLIER LA CONNAISSANCE DE LA NE QUIA TOINETTE

SCÈNE III. — ANGÉLIQUE, TOINETTE, ARGAN.

ARGAN. — Approchez, Angélique, vous venez à propos; je voulais vous parler.

ANGÉLIQUE. — Me voilà prête à vous ouïr.

ARGAN, *regardant au bassin*. — Attendez. (*A Toinette.*) Donnez-moi mon bâton. Je vais revenir tout à l'heure.

TOINETTE, *en le raillant*. — Allez vite, Monsieur, allez. Monsieur Fleurant nous donne des affaires¹.

en mettant le comble sur une enroulure le trou

SCÈNE IV. — ANGÉLIQUE, TOINETTE.

ANGÉLIQUE, *la regardant d'un œil languissant, lui dit confidemment*². — Toinette!

TOINETTE. — Quoi?

ANGÉLIQUE. — Regarde-moi un peu.

TOINETTE. — Hé bien! je vous regarde.

ANGÉLIQUE. — Toinette!

TOINETTE. — Hé bien, quoi, Toinette?

ANGÉLIQUE. — Ne devines-tu point de quoi je veux parler?

TOINETTE. — Je m'en doute assez : de notre jeune amant³; car c'est sur lui, depuis six jours, que roulent tous nos entretiens; et vous n'êtes point bien si vous n'en parlez à toute heure.

ANGÉLIQUE. — Puisque tu connais cela, que n'es-tu donc la première à m'en entretenir, et que ne m'épargnes-tu la peine de te jeter sur ce discours⁴?

TOINETTE. — Vous ne m'en donnez pas le temps, et vous avez des soins là-dessus qu'il est difficile de prévenir.

ANGÉLIQUE. — Je t'avoue que je ne saurais me lasser de te parler de lui, et que mon cœur profite avec chaleur de tous les moments de s'ouvrir à toi. Mais dis-moi, condamnes-tu, Toinette, les sentiments que j'ai pour lui?

TOINETTE. — Je n'ai garde.

ANGÉLIQUE. — Ai-je tort de m'abandonner à ces douces impressions?

TOINETTE. — Je ne dis pas cela.

ANGÉLIQUE. — Et voudrais-tu que je fusse insensible aux tendres protestations de cette passion ardente qu'il témoigne pour moi?

TOINETTE. — A Dieu ne plaise!

1. Jeu de mots. *Faire ses affaires, aller à ses affaires* : satisfaire ses besoins naturels. Chez le roi on appelait *chaise d'affaires* la chaise percée, et *brevet d'affaires* le privilège d'entrer dans le lieu où le roi était sur sa chaise percée (Littré). — 2. Sur le ton de la confidence. — 3. Amoureux. — 4. Propos, sujet d'entretien.

ANGÉLIQUE. — Dis-moi un peu, ne trouves-tu pas, comme moi, quelque chose du Ciel, quelque effet du destin, dans l'aventure inopinée de notre connaissance?

TOINETTE. — Oui.

ANGÉLIQUE. — Ne trouves-tu pas que cette action d'embrasser ma défense sans me connaître est tout à fait d'un honnête homme?

TOINETTE. — Oui.

ANGÉLIQUE. — Que l'on ne peut pas en user plus généreusement?

TOINETTE. — D'accord.

ANGÉLIQUE. — Et qu'il fit tout cela de la meilleure grâce¹ du monde?

TOINETTE. — Oh! oui.

ANGÉLIQUE. — Ne trouves-tu pas, Toinette, qu'il est bien fait de sa personne?

TOINETTE. — Assurément.

ANGÉLIQUE. — Qu'il à l'air² le meilleur du monde?

TOINETTE. — Sans doute.

ANGÉLIQUE. — Que ses discours³, comme ses actions, ont quelque chose de noble?

TOINETTE. — Cela est sûr.

ANGÉLIQUE. — Qu'on ne peut rien entendre de plus passionné que tout ce qu'il me dit?

TOINETTE. — Il est vrai.

ANGÉLIQUE. — Et qu'il n'est rien de plus fâcheux que la contrainte où l'on me tient, qui bouche tout commerce⁴ aux doux empressements de cette mutuelle ardeur que le Ciel nous inspire?

TOINETTE. — Vous avez raison.

1. C'est le contraire de la gaucherie : voir p. 59, n. 1. — 2. « Une certaine manière que l'on a dans les exercices du corps, dans la façon d'agir : le bel air, le grand air, le bon air. Avoir le grand air, c'est vivre à la manière des grands » (*Dict. de l'Acad.*, 1694). — 3. Ses propos. — 4. Interdit tout entretien.

- **L'action** — Premier élément d'action : l'amour romanesque d'Angélique pour un bel inconnu. Habileté de la scène : elle éclaire le caractère d'Angélique, les limites de la liberté dont elle jouit dans la maison de son père, et, sans manquer à la vraisemblance (Angélique ne peut évoquer que par allusions des faits qui sont trop bien connus de sa confidente), nous renseigne assez sur les circonstances romanesques dans lesquelles les jeunes amants se sont connus, pour que nous nous intéressions à leur bonheur.

- **Les caractères** — Celui d'ANGÉLIQUE se précise : son indulgence pour les insolences de Toinette à l'adresse d'Argan est de celles auxquelles ont droit les confidentes-complices, surtout quand on brûle d'envie de les entretenir de ses secrets. Au reste, le secret n'est pas coupable; et l'exaltation est celle d'une jeune âme ravie, mais très inexpérimentée.

ANGÉLIQUE. — Mais, ma pauvre Toinette, crois-tu qu'il m'aime
autant qu'il me le dit? 175

TOINETTE. — Hé! hé! ces choses-là, parfois, sont un peu sujettes à
caution. Les grimaces d'amour ressemblent fort à la vérité, et
j'ai vu de grands comédiens là-dessus.

ANGÉLIQUE. — Ah! Toinette, que dis-tu là? Hélas! de la façon qu'il
parle, serait-il bien possible qu'il ne me dît pas vrai? 180

TOINETTE. — En tout cas, vous en serez bientôt éclaircie; et la réso-
lution où il vous écrivit hier qu'il était de vous faire demander
en mariage est une prompte voie à vous faire connaître s'il vous
dit vrai ou non. C'en sera là la bonne preuve.

ANGÉLIQUE. — Ah! Toinette, si celui-là me trompe, je ne croirai de 185
ma vie aucun homme.

TOINETTE. — Voilà votre père qui revient.

SCÈNE V. — ARGAN, ANGÉLIQUE, TOINETTE.

ARGAN se met dans sa chaise. — O ça, ma fille, je vais vous dire une
nouvelle où¹ peut-être ne vous attendez-vous pas. On vous
demande en mariage. Qu'est-ce que cela, vous riez? Cela est plai- 190
sant, oui, ce mot de mariage; il n'y a rien de plus drôle pour les
jeunes filles. Ah! nature, nature²! A ce que je puis voir, ma fille,
je n'ai que faire de vous demander si vous voulez bien vous marier.

ANGÉLIQUE. — Je dois faire, mon père, tout ce qu'il vous plaira de 195
m'ordonner.

ARGAN. — Je suis bien aise d'avoir une fille si obéissante. La chose
est donc conclue, et je vous ai promise.

ANGÉLIQUE. — C'est à moi, mon père, de suivre aveuglément toutes
vos volontés. va vers Argan

ARGAN. — Ma femme, votre belle-mère, avait envie que je vous fisse 200
religieuse, et votre petite sœur Louison aussi; et de tout temps
elle a été aheurtée³ à cela.

TOINETTE, tout bas. — La bonne bête⁴ a ses raisons. face, chuchote

ARGAN. — Elle ne voulait point consentir à ce mariage; mais je l'ai
emporté, et ma parole est donnée. 205

ANGÉLIQUE. — Ah! mon père, que je vous suis obligée de toutes vos
bontés!

TOINETTE, à Argan. — En vérité, je vous sais bon gré de cela, et voilà
l'action la plus sage que vous ayez faite de votre vie.

ARGAN. — Je n'ai point encore vu la personne; mais on m'a dit que 210
j'en serais content, et toi aussi.

ANGÉLIQUE. — Assurément, mon père.

ARGAN. — Comment l'as-tu vu?

ANGÉLIQUE. — Puisque votre consentement m'autorise à vous ouvrir
mon cœur, je ne feindrai point de¹ vous dire que le hasard nous 215
a fait connaître² il y a six jours, et que la demande qu'on vous a
faite est un effet de l'inclination que, dès cette première vue, nous
avons prise l'un pour l'autre.

ARGAN. — Ils ne m'ont pas dit cela, mais j'en suis bien aise, et c'est
tant mieux que les choses soient de la sorte. Ils disent que c'est un 220
grand jeune garçon bien fait.

ANGÉLIQUE. — Oui, mon père.

ARGAN. — De belle taille³.

ANGÉLIQUE. — Sans doute.

ARGAN. — Agréable de sa personne. 225

ANGÉLIQUE. — Assurément.

ARGAN. — De bonne physionomie.

ANGÉLIQUE. — Très bonne.

ARGAN. — Sage, et bien né. 230

ANGÉLIQUE. — Tout à fait.

ARGAN. — Fort honnête.

ANGÉLIQUE. — Le plus honnête du monde.

ARGAN. — Qui parle bien latin et grec.

ANGÉLIQUE. — C'est ce que je ne sais pas.

ARGAN. — Et qui sera reçu médecin dans trois jours. 235

ANGÉLIQUE. — Lui, mon père?

ARGAN. — Oui. Est-ce qu'il ne te l'a pas dit?

ANGÉLIQUE. — Non, vraiment. Qui vous l'a dit, à vous?

ARGAN. — Monsieur Purgon.

ANGÉLIQUE. — Est-ce que monsieur Purgon le connaît? 240

ARGAN. — La belle demande! Il faut bien qu'il le connaisse, puisque
c'est son neveu.

ANGÉLIQUE. — Cléante, neveu de Monsieur Purgon?

ARGAN. — Quel Cléante? Nous parlons de celui pour qui l'on t'a deman-
dée en mariage. 245

ANGÉLIQUE. — Hé! oui.

1. A laquelle. Où, dit Vaugelas (*Rem. sur la lang. fr.*, 1647), remplace, d'une manière élégante et commode, le pronom relatif précédé de n'importe quelle préposition. — 2. C'est l'exclamation de Lycarsis, lorsque Myrtil obtient de lui l'autorisation d'épouser Mélicerte (*Mélicerte*, II, 5, v. 1666-1667). Exclamation indulgente et amusée d'un père lui-même fort épris de sa femme, et qui se croit très aimé d'elle. — 3. Entêtée de. S'ahurter (s'obstiner à) sera encore employé par J.-J. Rousseau. — 4. Antiphrase, une bonne bête étant une personne de peu d'esprit, mais d'un bon naturel.

1. Je n'hésiterai pas à. « En ce sens, il ne se dit guère qu'avec la négative » (*Dict. de l'Acad.*, 1694). On disait aussi feindre à, surtout sans la négation. — 2. Nous connaître. Ellipse du pronom régime après faire : voir p. 28, n. 5. — 3. Dans sa complaisance pour son choix, Argan se répète : cf. *grand jeune garçon bien fait* (I. 221).

ARGAN. — Hé bien! c'est le neveu de Monsieur Purgon, qui est le fils de son beau-frère le médecin, Monsieur Diafoirus; et ce fils s'appelle Thomas Diafoirus, et non pas Cléante; et nous avons conclu ce mariage-là ce matin, Monsieur Purgon, Monsieur Fleurant et moi, et demain ce gendre prétendu¹ doit m'être amené par son père. Qu'est-ce? Vous voilà toute² ébaubie³.

ANGÉLIQUE. — C'est, mon père, que je connais⁴ que vous avez parlé d'une personne, et que j'ai entendu une autre.

TOINETTE. — Quoi! Monsieur, vous auriez fait ce dessein burlesque?²⁵⁵ Et, avec tout le bien que vous avez, vous voudriez marier votre fille avec un médecin⁵?

ARGAN. — Oui. De quoi te mêles-tu, coquine, impudente que tu es?

TOINETTE. — Mon Dieu, tout doux! Vous allez d'abord aux invectives. Est-ce que nous ne pouvons pas raisonner ensemble sans nous emporter? Là, parlons de sang-froid. Quelle est votre raison, s'il vous plaît, pour un tel mariage?

ARGAN. — Ma raison est que, me voyant infirme et malade comme je suis, je veux me faire un gendre et des alliés⁶ médecins, afin de m'appuyer de⁷ bons secours contre ma maladie, d'avoir dans ma famille les sources des remèdes qui me sont nécessaires, et d'être à même des⁸ consultations et des ordonnances.

TOINETTE. — Hé bien, voilà dire une raison, et il y a plaisir à se répondre doucement les uns aux autres. Mais, Monsieur, mettez la main à la conscience⁹. Est-ce que vous êtes malade?²⁷⁰

ARGAN. — Comment, coquine, si je suis malade? si je suis malade, impudente?

TOINETTE. — Hé bien, oui, Monsieur, vous êtes malade, n'ayons point de querelle là-dessus. Oui, vous êtes fort malade, j'en demeure d'accord, et plus malade que vous ne pensez. Voilà qui est fait. Mais votre fille doit épouser un mari pour elle, et, n'étant point malade¹⁰, il n'est pas nécessaire de lui donner un médecin.

ARGAN. — C'est pour moi que je lui donne ce médecin; et une fille de bon naturel doit être ravie d'épouser ce qui est utile à la santé de son père.²⁸⁰

1. Placé avant ou après un nom de parent par alliance, *prétendu* signifiait : présomptif, futur. — 2. Vaugelas (*Rem. sur la lang. fr.*, 1647) déclarait inexcusable l'accord au masculin et exigeait l'accord au féminin. — 3. Vieux mot, issu du verbe ancien *abaubir* (rendre bègue; lat. *balbus* = bègue). — 4. Que je me rends compte (sens propre; lat. *cognoscere*). — 5. Toinette veut dire qu'avec tout le bien qu'il a, Argan devrait marier sa fille avec un gentilhomme. La médecine anoblissait, mais à titre personnel : voir p. 9. Au reste, il n'est spécifié nulle part dans la comédie que Cléante, l'amant d'Angélique, est gentilhomme, non plus que le Cléonte du *Bourgeois gentilhomme*; mais l'indignation de Toinette et, plus loin, la caution de Béralde (III, 3, l. 1570) permettent de croire que, comme Cléonte, il pourrait, sans scandale, se dire gentilhomme. — 6. Parents par alliance. — 7. M'aider de. — 8. Être à portée de, avoir des facilités pour. — 9. C'est-à-dire : sur votre cœur (siège de la conscience morale). Geste du serment solennel. — 10. L'usage moderne veut que le participe circonstanciel ait le même sujet que le verbe principal. Le XVII^e et le XVIII^e s. se contentaient de la simple vraisemblance logique.

TOINETTE. — Ma foi, Monsieur, voulez-vous qu'en amie je vous donne un conseil?

ARGAN. — Quel est-il, ce conseil?

TOINETTE. — De ne point songer à ce mariage-là.

ARGAN. — Hé, la raison?

285

● **L'action** — Angélique, qui sans doute venait aux nouvelles, apprend que c'en est fait de son rêve. Elle apprend aussi les vues que sa belle-mère a sur elle : préparation pour une rencontre de la belle-mère et de la belle-fille.

● **Les caractères** — Étudiez surtout ARGAN, sa bonhomie satisfaite, amusée et attendrie, peu perspicace (confiance imprudente sur sa femme; lenteur à s'émouvoir au nom de Cléante : *Qu'est-ce? Vous voilà toute ébaubie*, l. 252).

① Homme faible, dominé par sa femme, obéit-il à un mouvement de tendresse paternelle quand il se laisse aller à une confiance qui donne à penser que la contrainte dont se plaint Angélique n'est point son fait?

② Le bonheur avec lequel il énumère (l. 220-235) les qualités de son « prétendu gendre » est-il celui d'une sorte de complicité avec sa fille? Ou simplement la satisfaction égoïste du maniaque de la maladie et des médecins (ce qui expliquerait son peu de perspicacité quand Angélique nomme Cléante : il se borne à préciser de façon circonstanciée, comme il est d'usage dans les conversations de famille, l'état civil de Thomas Diafoirus)?

③ Si Toinette n'intervenait pas (l. 255), comment répondrait-il à l'aveu de sa fille? Dirait-il à celle-ci, comme il peut le faire à une servante irrespectueuse : *Ma raison est qu'une fille de bon naturel doit être ravie* (l. 278)?

④ L'habileté de Molière n'est-elle pas d'empêcher, dans ce premier acte, qu'une véritable explication n'ait lieu entre père et fille?

L'intervention opportune de Toinette permet, au moins, à Angélique de garder le silence et de ne pas démentir trop vite les maximes de soumission respectueuse que lui avait dictées sa méprise.

● **Les mœurs** — Sur l'usage d'enfermer au couvent les filles pour des raisons d'intérêt ou de discipline, voir les protestations de La Bruyère (*Les Caractères*, XIV, 29-30), de Bossuet, de Bourdaloue (*Sermons Sur les devoirs des pères*, et *Sur l'ambition*, 1670), de Massillon (*Sermon Sur la vocation*). Au XVIII^e siècle, l'usage sera illustré par *Manon Lescaut* (abbé Prévost) et *la Religieuse* (Diderot).

On mariait les filles, mais aussi les garçons (Horace dans *l'École des Femmes*, V, 6), sans leur consentement. Bourdaloue (*Sur les devoirs...*) y voit une « indignité »; et, chez Molière, Angélique peut dire à George Dandin (1668) : « M'avez-vous [...] demandé mon consentement? Vous n'avez consulté pour cela que mon père et ma mère; ce sont eux proprement qui vous ont épousé » (III, 4).

TOINETTE. — La raison, c'est que votre fille n'y consentira point.
 ARGAN. — Elle n'y consentira point?
 TOINETTE. — Non.
 ARGAN. — Ma fille?
 TOINETTE. — Votre fille. Elle vous dira qu'elle n'a que faire de Monsieur Diafoirus, ni de son fils Thomas Diafoirus, ni de tous les Diafoirus du monde.
 ARGAN. — J'en ai affaire, moi, outre que le parti est plus avantageux qu'on ne pense. Monsieur Diafoirus n'a que ce fils-là pour tout héritier; et, de plus, Monsieur Purgon, qui n'a ni femme ni enfants, lui donne tout son bien en faveur de ce mariage; et Monsieur Purgon est un homme qui a huit mille bonnes livres de rente ¹.
 TOINETTE. — Il faut qu'il ait tué bien des gens ² pour s'être fait si riche.
 ARGAN. — Huit mille livres de rente sont quelque chose, sans compter le bien du père.
 TOINETTE. — Monsieur, tout cela est bel et bon; mais j'en reviens toujours là. Je vous conseille, entre nous, de lui choisir un autre mari, et elle n'est point faite pour être Madame Diafoirus.
 ARGAN. — Et je veux, moi, que cela soit.
 TOINETTE. — Eh fi! ne dites pas cela.
 ARGAN. — Comment! que je ne dise pas cela?
 TOINETTE. — Hé non!
 ARGAN. — Et pourquoi ne le dirai-je pas?
 TOINETTE. — On dira que vous ne songez pas à ce que vous dites.
 ARGAN. — On dira ce qu'on voudra, mais je vous dis que je veux qu'elle exécute la parole que j'ai donnée.
 TOINETTE. — Non, je suis sûre qu'elle ne le fera pas.
 ARGAN. — Je l'y forcerai bien.
 TOINETTE. — Elle ne le fera pas, vous dis-je.
 ARGAN. — Elle le fera, ou je la mettrai dans un convent ³.

1. C'était une somme. En 1660, un charpentier travaillant aux Rochers gagnait 1/2 l. par jour. D'après une lettre de Racine à son fils (1698), un ménage pouvait, à la condition de se passer de chevaux et d'équipage, élever 8 ou 10 enfants, et entretenir les domestiques nécessaires, avec 4 000 l. de rente (R. Picard, *la Carrière de Jean Racine*, 1956, p. 74). Avec les 8 000 l. de M. Purgon, venant s'ajouter au bien de M. Diafoirus, Thomas et Angélique vivraient à l'aise. Les médecins n'étaient pas besogneux; certains étaient fort riches, par exemple Des Fougerais, le DES FONANDRÉS de *l'Amour médecin* (M. Raynaud, *les Médecins au temps de Molière*, p. 137). Mais Argan lui-même parle en homme très riche. Au denier vingt (5 %), 8 000 l. de rente représentent un capital de 160 000 l. — 2. Plaisanterie traditionnelle; voir SGANARELLE (*le Médecin malgré lui*, III, 1) : « Le bon de cette profession est qu'il y a parmi les morts une honnêteté, une discrétion la plus grande du monde; et jamais on n'en voit se plaindre du médecin qui l'a tué. » Mais Guy Patin dit sérieusement du médecin Valot, premier médecin du roi, et donneur d'émétique : « N'avez pas peur qu'il prenne de l'émétique [...]; il dirait qu'il n'en a pas besoin [...]; mais trois ou quatre mille personnes qu'il a tuées en diraient bien autant si elles pouvaient parler. » M. Purgon, pour sa part, est en train de tuer sa femme et ses enfants : voir III, 3, l. 1643. — 3. Graphie étymologique. On prononçait *couvent*, comme aujourd'hui.

TOINETTE. — Vous?
 ARGAN. — Moi.
 TOINETTE. — Bon! ¹
 ARGAN. — Comment, bon?
 TOINETTE. — Vous ne la mettez point dans un convent.
 ARGAN. — Je ne la mettrai point dans un convent?
 TOINETTE. — Non.
 ARGAN. — Non?
 TOINETTE. — Non.
 ARGAN. — Ouais! voici qui est plaisant. Je ne mettrai pas ma fille dans un convent, si je veux?
 TOINETTE. — Non, vous dis-je.
 ARGAN. — Qui m'en empêchera?
 TOINETTE. — Vous-même.
 ARGAN. — Moi?
 TOINETTE. — Oui. Vous n'aurez pas ce cœur ²-là.
 ARGAN. — Je l'aurai.
 TOINETTE. — Vous vous moquez.
 ARGAN. — Je ne me moque point.
 TOINETTE. — La tendresse paternelle vous prendra ³.
 ARGAN. — Elle ne me prendra point.
 TOINETTE. — Une petite larme ou deux, des bras jetés au cou, un « mon petit papa mignon » prononcé tendrement, sera assez pour vous toucher ⁴.
 ARGAN. — Tout cela ne fera rien.
 TOINETTE. — Oui, oui ⁵.
 ARGAN. — Je vous dis que je n'en démordrai point.
 TOINETTE. — Bagatelles.
 ARGAN. — Il ne faut pas dire *Bagatelles* ⁶.
 TOINETTE. — Mon Dieu! je vous connais, vous êtes bon naturellement.
 ARGAN, avec emportement. — Je ne suis point bon, et je suis méchant quand je veux ⁷.

1. Toinette feint d'être rassurée sur le sort d'Angélique. Si quelqu'un d'autre se chargeait de mettre Angélique au couvent, la menace serait plus grave. Qui, sinon la belle-mère Béline? Sur l'usage d'enfermer les filles au couvent, voir *les Mœurs*, p. 35. — 2. Courage. Inversement, *courage* s'employait couramment au sens moderne de *cœur*. — 3. Le verbe est à la forme intransitive. On dit encore maintenant : l'envie lui prit de... — 4. Indication précieuse : c'est ainsi que, parfois, Angélique essaie de toucher son père, et qu'il se laisse toucher. Il ne le nie pas; il se borne à dire que, cette fois-ci, *cela ne fera rien*. Et Toinette, forte des exemples du passé, peut affecter de n'en rien croire. — 5. *Oui, oui* est ironique et enjoué. — 6. Contes en l'air, chansons, menaces sans importance. Du lat. *baca* (baie), par l'ital. *bagatella*. Les Latins disaient dans le même sens : *mugae* (noix). — 7. Toute la scène, depuis *Elle n'y consentira point* (l. 287), est une reprise (avec des variantes exigées par la situation différente) des *Fourberies de Scapin* (I, 4) : Scapin s'efforce de dissuader Argante de rompre le mariage secret de son fils Octave. Le ton de la dernière réplique est plus sec chez Argante; et Scapin n'a garde d'insister.

BÉLINE. — Doucement, mon fils.

ARGAN. — Elle a contrecarré, une heure durant, les choses que je veux faire.

BÉLINE. — Là, là, tout doux!

ARGAN. — Et a eu l'effronterie de me dire que je ne suis point malade.

BÉLINE. — C'est une impertinente.

ARGAN. — Vous savez, mon cœur, ce qui en est.

BÉLINE. — Oui, mon cœur, elle a tort.

ARGAN. — Mamour¹, cette coquine-là me fera mourir.

BÉLINE. — Hé, là! hé, là!

ARGAN. — Elle est cause de toute la bile que je fais.

BÉLINE. — Ne vous fâchez point tant.

ARGAN. — Et il y a je ne sais combien que je vous dis de me la chasser².

BÉLINE. — Mon Dieu! mon fils, il n'y a point de serviteurs et de servantes qui n'aient leurs défauts. On est contraint parfois de souffrir leurs mauvaises qualités à cause des bonnes. Celle-ci est adroite, soigneuse, diligente, et surtout fidèle; et vous savez qu'il faut maintenant de grandes précautions pour les gens que l'on prend³. Holà! Toinette⁴!

TOINETTE. — Madame.

BÉLINE. — Pourquoi donc est-ce que vous mettez mon mari en colère?

TOINETTE, d'un ton doux. — Moi, Madame? Hélas! je ne sais pas ce que vous voulez dire, et je ne songe qu'à complaire à Monsieur en toutes choses.

ARGAN. — Ah! la traîtresse!

TOINETTE. — Il nous a dit qu'il voulait donner sa fille en mariage au fils de Monsieur Diafoirus; je lui ai répondu que je trouvais le parti avantageux pour elle, mais que je croyais qu'il ferait mieux de la mettre dans un convent.

BÉLINE. — Il n'y a pas grand mal à cela, et je trouve qu'elle a raison⁵.

ARGAN. — Ah! mamour, vous la croyez! C'est une scélérate, elle m'a dit cent insolences.

BÉLINE. — Hé bien! je vous crois, mon ami. Là, remettez-vous. Écoutez, Toinette, si vous fâchez jamais mon mari, je vous mettrai dehors. Ça, donnez-moi son manteau fourré et des oreillers que je l'accommode dans sa chaise. Vous voilà je ne sais comment. Enfoncez bien votre bonnet jusque sur vos oreilles; il n'y a rien qui enrhumé tant que de prendre l'air par les oreilles⁶.

1. Élisation ancienne du possessif féminin (voir à la l. 384, *mamie* = m'amie). *Amour* a surtout été féminin jusqu'au XVII^e s. L'emploi du possessif masculin devant une voyelle a commencé au XIV^e s. — 2. Indication précieuse sur l'impunité dont jouit depuis longtemps Toinette. — 3. Lieu commun de tous les temps. — 4. Elle avait donc quitté la pièce à la fin de la scène 5, ou bien elle feignait, avec Angélique, de s'absorber en quelque occupation. — 5. Noter que Béline parle devant Angélique. Quand celle-ci quitte-t-elle la scène? La même question peut se poser pour Toinette. — 6. C'est la saison du Carnaval (voir la l. 2217); le soir tombe (voir la l. 561); on se chauffe mal au XVII^e s.; et, par surcroît, il fait mauvais temps ce jour-là (voir la l. 667 : « Voilà un temps fâcheux pour mettre un luth d'accord. »)

ARGAN. — Ah! mamie, que je vous suis obligé de tous les soins que vous prenez de moi!

BÉLINE, *les donne à Béline* accommodant les oreillers qu'elle met autour d'Argan. — Levez-vous, que je mette ceci sous vous. Mettons celui-ci pour vous appuyer, et celui-là de l'autre côté. Mettons celui-ci derrière votre dos, et cet autre-là pour soutenir votre tête.

TOINETTE, *sort.* lui mettant rudement un oreiller sur la tête, et puis fuyant. — Et celui-ci pour vous garder du serein¹.

ARGAN se lève en colère et jette tous les oreillers à Toinette. — Ah! coquine, tu veux m'étouffer.

BÉLINE. — Hé, là! hé, là! Qu'est-ce que c'est donc?

ARGAN, *jette les cousins en sèche* tout essoufflé, se jette dans sa chaise. — Ah! ah! ah! je n'en puis plus.

BÉLINE. — Pourquoi vous emporter ainsi? Elle a cru faire bien.

ARGAN. — Vous ne connaissez pas, mamour, la malice de la pendarde. Ah! elle m'a mis tout hors de moi; et il faudra plus de huit médecines et de douze lavements² pour réparer tout ceci.

BÉLINE. — Là, là, mon petit ami, apaisez-vous un peu.

ARGAN. — Mamie, vous êtes toute ma consolation.

BÉLINE. — Pauvre petit fils!

ARGAN. — Pour tâcher de reconnaître l'amour que vous me portez, je veux, mon cœur, comme je vous ai dit, faire mon testament.

BÉLINE. — Ah! mon ami, ne parlons point de cela, je vous prie; je ne saurais souffrir cette pensée, et le seul mot de testament me fait tréssaillir de douleur.

1. L'humidité des premières heures de la nuit (cf. le vieux mot *serée* : soirée, soir). — 2. C'est-à-dire plus d'un mois de soins (voir p. 26, l. 48).

- Les caractères — Scène essentielle. L'apparition de Béline permet de saisir sur le vif l'économie du ménage d'Argan, et éclaire le comportement des personnages au cours des scènes précédentes.
 - ① Étudiez le ton maternellement affectueux de BÉLINE. Quelle attention accorde-t-elle aux plaintes et aux accusations d'Argan? Le croit-elle vraiment malade? Si oui (voir III, 12, l. 2074 et suiv.), pourquoi est-elle si distraite ou indifférente devant les procédés de Toinette?
 - ② Quel jour nouveau cette scène jette-t-elle sur le caractère d'ARGAN et sur sa santé?
 - ③ Pourquoi TOINETTE refuse-t-elle de croire Argan malade, et le rudoie-t-elle?

- La vraisemblance — Si l'on peut conjecturer le moment où Toinette quitte la scène, il n'y a nulle indication concernant Angélique.
 - ④ Si vous étiez metteur en scène, que proposeriez-vous?